



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides soignants

Question écrite n° 115779

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les formations d'aides-soignantes. En effet, un certain nombre de dossiers de demande d'agrément afin de créer de nouvelles formations d'aides-soignantes sont d'ores et déjà prêts à être déposés. Cependant, il semble qu'un arrêté ministériel soit attendu afin de pouvoir délivrer cet agrément. Il lui demande si cet arrêté est envisagé dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115779

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 499